

# Direction interrégionale de la Mer Manche Est – Mer du Nord

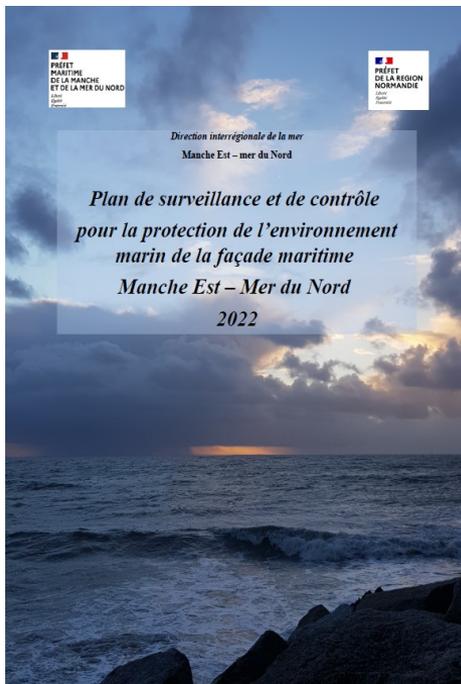
Présentation du **Plan de surveillance et de contrôle pour la protection de l'environnement marin (PSCM)** et ses liens avec le **Document stratégique de façade (DSF)**



**MINISTÈRE  
DE LA MER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Présentation du plan de surveillance et de contrôle pour la protection de l'environnement marin (PSCM)



Instruction  
gouvernementale  
du 13/03/2015

Instruction n°180  
du SGMer  
du 04/11/2016

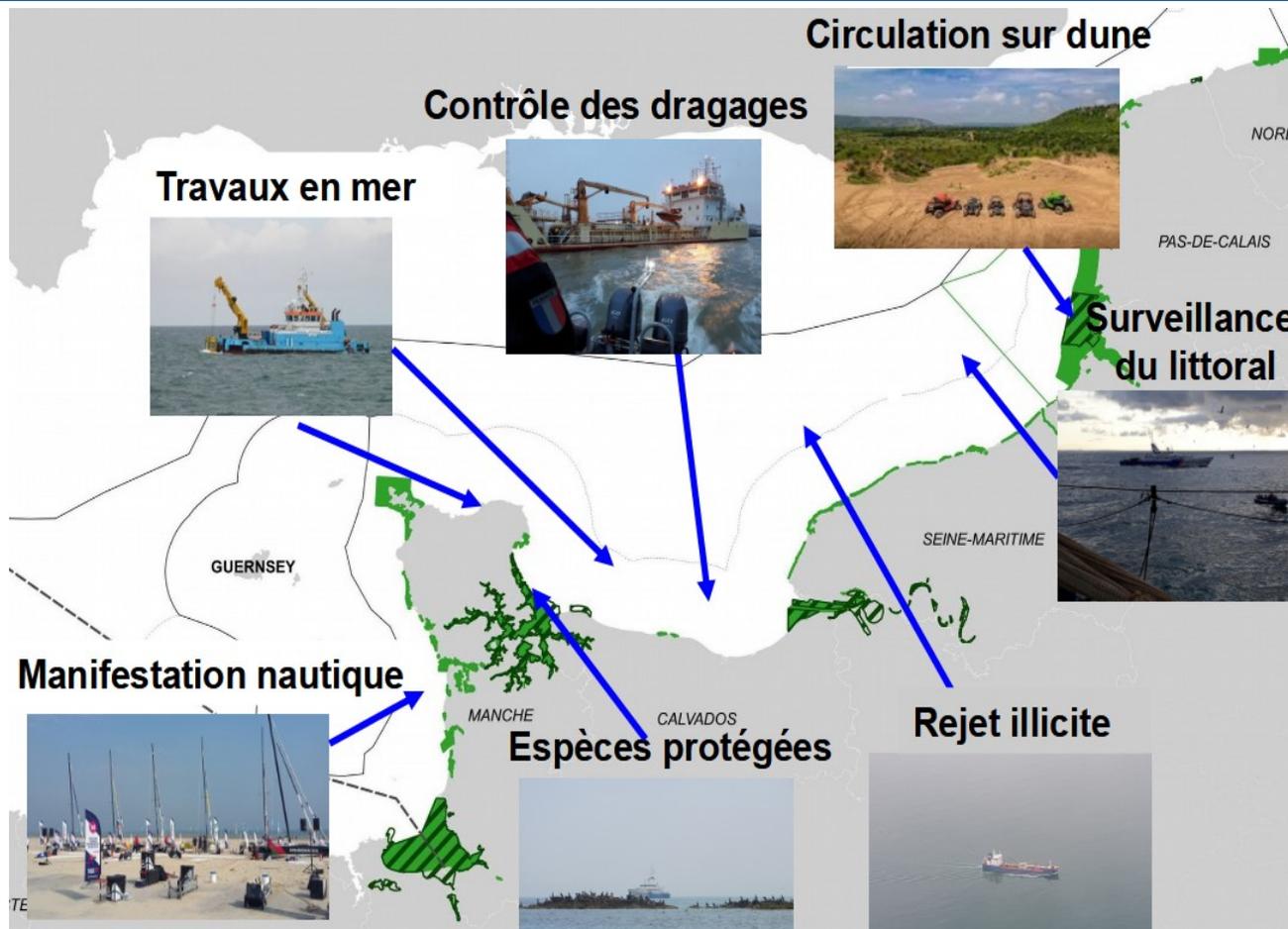
Orientations  
nationales

Besoins des acteurs  
de terrain

Document  
stratégique de  
façade (DSF)

- Un document **interministériel** à l'échelle de la **façade**
- Un plan spécialisé dans la réalisation des **objectifs** de **protection** de l'environnement marin
- Un plan révisé **chaque année**

# Présentation du plan de surveillance et de contrôle pour la protection de l'environnement marin (PSCM)



# Présentation du PSCM et ses liens avec le DSF

1. Le cadre général du PSCM, intégrant les objectifs stratégiques du DSF
2. Alignement du PSCM sur le volet opérationnel du DSF
3. Focus sur de nouveaux dispositifs de surveillance de l'environnement marin

# 1. Le cadre général du PSCM, intégrant les objectifs stratégiques du Document stratégique de façade (DSF)

→ **AT-01** : Développer le réseau des zones de protection forte et en renforcer le contrôle

→ **Sous-action 2** : Renforcer le contrôle des ZPF, en inscrivant leur caractère prioritaire dans les plans de contrôle de l'environnement marin

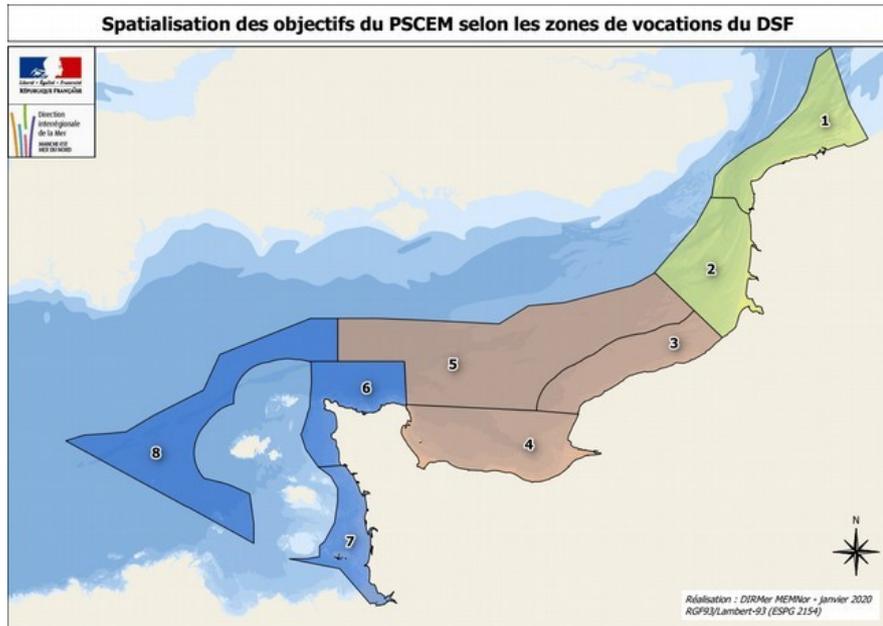
⚓ Répartition spatiale des objectifs du plan selon les macro-zones du DSF

⚓ Liste des ZPF potentielles par région, comprenant les enjeux environnementaux et activités présentes

⚓ Mise en avant du caractère de « ZPF potentielle » des aires marines protégées concernées

# Cadre général du PSCM et liens avec le DSF

## ⚓ Répartition spatiale des objectifs du plan selon les macro-zones du DSF



Zone	Ouest et nord du Cotentin	Baie de Seine et Côte d'Albâtre	Estuaires picards et côte d'Opale
Limite Ouest de la zone	Limite de la façade Manche Est – Mer du Nord	Méridien passant par la pointe de Gatteville	Limite administrative entre les régions Hauts-de-France et Normandie
Limite Est de la zone	Méridien passant par la pointe de Gatteville	Limite administrative entre les régions Hauts-de-France et Normandie	Limite de la façade maritime Manche Est – Mer du Nord, à la frontière de la Belgique.
Départements concernés	Manche	<ul style="list-style-type: none"> <li>Manche</li> <li>Calvados</li> <li>Eure</li> <li>Seine-Maritime</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Seine-Maritime</li> <li>Somme</li> <li>Pas-de-Calais</li> <li>Nord</li> </ul>
Enjeux principaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conchyliculture</li> <li>Plaisance et tourisme</li> <li>Pollutions et déchets marins</li> <li>Pêche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Granulats marins</li> <li>Fréquentation humaine</li> <li>Activités portuaires</li> <li>Pêche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tourisme</li> <li>Conchyliculture</li> <li>Atteintes aux espèces</li> <li>Activités portuaires</li> <li>Pêche</li> </ul>

# Cadre général du PSCM et liens avec le DSF

## ⚓ Liste des ZPF potentielles par région, comprenant les enjeux environnementaux et activités présentes

Exemple : Annexe 6b. Liste des ZPF potentielles en Hauts-de-France

ZPF potentielles	Enjeux environnementaux présents	Activités présentes
1. Estuaire de la Slack	<ul style="list-style-type: none"><li>• Estuaire picard, zone fleuve côtier et biomasse associées ;</li><li>• Producteurs primaires et espèces fourrages (crevettes, gobies) ;</li><li>• Habitats sédimentaires (slikke 1130, 1110) ;</li><li>• Prés salés, végétation cordons de galet (choux marin) ;</li><li>• Zone de nourricerie ichtyofaune ;</li><li>• Amphihalins ;</li><li>• Zone d'hivernage des oiseaux d'eau ;</li><li>• Zone de densité maximale et zone fonctionnelle pour les oiseaux marins et limicoles côtiers ;</li><li>• Zone de nidification des grands gravelots, zone fonctionnelle limicoles (huîtres et courlis).</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Chasse (à la botte) ;</li><li>• Manifestations (sportives et autres) ;</li><li>• Fréquentation piétonne ;</li><li>• Survol à basse altitude (drones, hélicoptères) ;</li><li>• Gestion des sédiments et aménagements.</li></ul>

# Cadre général du PSCM et liens avec le DSF

## ⚓ Mise en avant du caractère de « ZPF potentielle » des aires marines protégées concernées

Exemple : Site Natura 2000 « Baie Mont Saint-Michel »

- Zone spéciale de conservation (ZSC)
- Zone de protection spéciale (ZPS)
- Zone humide d'importance internationale
- Patrimoine mondial de l'UNESCO

### ZPF potentielles

- Littoral de Champaux
- Ilot de Tombelaine
- Bancs sableux de fond de baie

- Espèces
- Habitats
- Priorités de surveillance

## 2. Cadre opérationnel du PSCEM et liens avec le plan d'action du DSF

- **AT-04** : Améliorer le dispositif de contrôle de l'environnement marin
  - **Sous-action 1** : Améliorer l'identification des enjeux environnementaux pour fiabiliser les orientations de contrôle
  - **Sous-action 3** : Renforcer les opérations « inter-services »

⚓ Identification des enjeux environnementaux prioritaires à travers l'analyse de risque

⚓ Le renforcement des opérations « inter-services » au cœur de la stratégie d'animation du PSCEM

⚓ Consolidation du PSCEM grâce à l'intégration des mesures pertinentes de la SNAP 2030

# Cadre opérationnel du PSCM et liens avec le plan d'action du DSF

## ⚓ Identification des enjeux environnementaux prioritaires à travers l'analyse de risque



- **Travaux impactant le milieu marin** (dragage et clapage, infrastructures portuaires et énergies marines renouvelables, EMR, granulats...). Enjeu en plein développement sur la façade.
- **Protection des espèces protégées et leur habitat** (gravelots, phoques veaux marins, oiseaux marins hivernant, migrateurs, nicheurs, nidificateurs...)
- **Surveillance en AMP, particulière en ZPF potentielles** (Estuaire de l'Orne et les Îles Saint Marcouf, et 9 ZPF potentielles en Normandie, 7 en Hauts-de-France)

# Cadre opérationnel du PSCM et liens avec le plan d'action du DSF

## ⚓ Déclinaisons des axes prioritaires de surveillance selon les objectifs environnementaux (OE) du DSF

Axe prioritaire de vigilance	Objectifs environnementaux (OE) associés
<p>Travaux marins (dragage, clapage, extraction de granulats marins, EMR)</p>	<p><b>D01-HB-OE03</b> : Réduire les perturbations physiques liées à la fréquentation humaine sur les habitats rocheux intertidaux, notamment par la pêche à pied.</p> <p><b>D01-HB-OE06</b> : Réduire les perturbations physiques sur les habitats sédimentaires subtidaux et circalittoraux notamment dans la zone des 3 milles.</p> <p><b>D01-PC-OE05</b> : Diminuer toutes les pressions qui affectent l'étendue et la condition des zones fonctionnelles halieutiques d'importance (ZFHi) identifiées (dont frayères, nourriceries, voies de migration), essentielles à la réalisation du cycle de vie des poissons, céphalopodes et crustacés d'intérêt halieutique.</p> <p><b>D07-OE01</b> : Éviter les impacts résiduels notables de la turbidité au niveau des habitats et des principales zones fonctionnelles halieutiques d'importance les plus sensibles à cette pression, sous l'influence des ouvrages maritimes, de l'extraction de matériaux, du dragage, de l'immersion de matériaux de dragage, des aménagements et de rejets terrestres.</p> <p><b>D08-OE06</b> : Limiter les apports en mer de contaminants des sédiments au-dessus des seuils réglementaires liés aux activités de dragage et d'immersion.</p> <p><b>D11-OE01</b> : Réduire le niveau de bruit lié aux émissions impulsives au regard des risques de dérangement et de mortalité des mammifères marins.</p> <p><b>D11-OE02</b> : Maintenir ou réduire le niveau de bruit continu produit par les activités anthropiques, notamment le trafic maritime.</p>
<p>Police des espèces protégées et de leurs habitats</p>	<p><b>D01-MT-OE01</b> : Limiter le dérangement anthropique des mammifères marins.</p> <p><b>D01-MT-OE02</b> : Réduire les captures accidentelles de tortues marines et de mammifères marins, en particulier des petits cétacés.</p> <p><b>D01-MT-OE03</b> : Réduire les collisions avec les tortues marines et les mammifères marins.</p> <p><b>D11-OE01</b> : Réduire le niveau de bruit lié aux émissions impulsives au regard des risques de dérangement et de mortalité des mammifères marins.</p> <p><b>D11-OE02</b> : Maintenir ou réduire le niveau de bruit continu produit par les activités anthropiques, notamment le trafic maritime.</p> <p><b>D01-OM-OE03</b> : Éviter les pertes d'habitats fonctionnels pour les oiseaux marins, en particulier dans les zones marines où la densité est maximale.</p> <p><b>D01-OM-OE04</b> : Réduire la pression exercée par certaines espèces introduites et domestiques sur les sites de reproduction des oiseaux marins.</p> <p><b>D01-OM-OE05</b> : Maintenir ou restaurer les habitats fonctionnels des oiseaux marins dans les zones humides littorales.</p> <p><b>D01-OM-OE06</b> : Limiter le dérangement physique, sonore, lumineux des oiseaux marins au niveau de leurs zones d'habitats fonctionnels.</p> <p><b>D01-HB-OE04</b> : Éviter les perturbations physiques sur les bioconstructions à sabellariides (hermelles) par le piétinement, la pêche à pied de loisir et les engins de pêche de fond.</p>

# Cadre opérationnel du PSCM et liens avec le plan d'action du DSF

## ⚓ Consolidation du PSCM grâce à l'intégration des mesures pertinentes de la SNAP 2030

### Recommandations de la SNAP 2030



### Déclinaison dans le PSCM 2022

- Mise en place de moyens adaptés aux types d'opérations de surveillance et de contrôle de l'environnement marin
- Travail en profondeur sur la coordination entre les différentes administrations et opérateurs concourant à la protection de l'environnement marin
- Optimisation de la mobilisation des moyens de ces administrations
- Mobilisation de l'ensemble des moyens des administrations et opérateurs concernés, notamment la chaîne sémaphorique
- Coordination au sein de groupes de travail sur la thématique de la surveillance sur l'interface terre/mer au niveau régional
- Objectifs opérationnels de missions inter-service et valorisation de l'efficacité de ces missions

# 3. Focus sur de nouveaux dispositifs de surveillance de l'environnement marin

- ⚓ Intégration de la chaîne sémaphorique du dispositif de surveillance
- ⚓ Expérimentation de l'utilisation des drones pour le contrôle des pollutions atmosphériques

# FOCUS : INTÉGRATION DE LA CHAÎNE SÉMAPHORIQUE AU DISPOSITIF DE CONTRÔLE



La chaîne sémaphorique :

- Un outil essentiel du dispositif de protection des approches maritimes ;
- Une connaissance locale et maritime précieuse.

*Depuis 2019*: Expérimentation de l'intégration de la chaîne sémaphorique au dispositif de protection de l'environnement marin sur la façade ;

**Mesure environnementale CIMER n°8** : Généraliser l'intégration des sémaphores à l'intégralité du territoire métropolitain d'ici fin 2022.

# FOCUS : EXPÉRIMENTATION DU CONTRÔLE DES POLLUTIONS ATMOSPHÉRIQUES GRÂCE AUX DRONES



- Campagne conjointe de l'AESM et de la DGAMPA depuis le CROSS Gris-Nez
- Contrôle du respect de la convention MARPOL & la directive 2016/802 UE, sur l'interdiction de rejet des effluents de « scrubbers » à moins de 3 milles marines

## Bilan 21 avril 2022 – 9 juin 2022 :

- Capacité de contrôle accrue avec extension des horaires ;
- Développement de la capacité multi-missions (pollutions, recherche et sauvetage, contrôle des pêches...);
- Renforcement de la coopération entre administrations.

## Perspectives :

- Hausse des prix du carburant → hausse du gain à frauder → hausse attendue et constatée des contrôles positifs ;





# Merci pour votre attention.

Olivier-Marc DION

Chef du Service de la réglementation et du contrôle des affaires  
maritimes (SRCAM)  
DIRM MEMN / SRCAM

Pierre MAIZIERES

Adjoint au Chef du Service de la réglementation et du contrôle des  
affaires maritimes (SRCAM)  
DIRM MEMN / SRCAM

Noémie GARRIGOUX

Chargée de mission environnement marin  
DIRM MEMN / SRCAM